



Pommier / Poirier

N°10
22/04/2021



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Elisa VIGNAUD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
elisa.vignaud@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°10
du 22/04/21 »*



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier








- **Stade F (BBCH 61) à stade H (BBCH 68/69)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure** : risque élevé de contamination lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : période de forte sensibilité en cours. Le risque est élevé avec les conditions actuelles favorables.
- **Oïdium** : symptômes primaires observés. Risque élevé de contamination lors des prochains épisodes pluvieux sur les parcelles touchées en 2020.
- **Pucerons cendrés et verts** : pucerons actifs sur feuilles, période à risque en cours.
- **Chenilles défoliatrices** : activité en cours.
- **Pucerons lanigères** : reprise d'activité en cours.
- **Carpocapse et autres tordeuses** : installer vos pièges.
- **Acariens** : période d'éclosions et de développement larvaire.

Poirier

- **Stade H (BBCH 68-69) à stade J (BBCH 72)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Psylle du poirier** : émergence des adultes encore en cours et début des pontes de 2^{ème} génération.
- **Puceron mauve** : période à risque en cours.
- **Tavelure** : risque élevé de contamination lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : période de forte sensibilité en cours. Le risque est élevé avec les conditions actuelles favorables.

• Sensibilité au gel

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

De nouveaux dégâts ont pu être occasionnés entre le 16 et 19 avril car les températures sont encore descendues jusqu'à -3°C dans certains secteurs.

Méthode pour observer les dégâts de gel au verger :

En coupant la fleur dans le sens de la longueur, l'observation d'organes floraux (pistil, ovaire) de couleur marron à noirâtre indique un dégât de gel. Une fleur non ouverte (stades D₃ à E₂ - BBCH 56 à 59) tombera. Sur une fleur ouverte et déjà fécondée, le dégât de gel peut être total : chute de la fleur, ou partiel : déformation du fruit (source : FREDON Normandie).



Dégât de gel sur fleur

(Crédit photo :

E. Vignaud - FREDON NA)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**






Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr.

Pommier

• Stade phénologique

Les épisodes de gels et de faibles températures ont ralenti, voire bloqué, l'évolution de la végétation puisqu'on observe encore des vergers aux stades F/F2 en secteurs tardifs. Néanmoins, la majeure partie des variétés ont atteint les stades G/H.

Code BBCH	Stade	Description	Photo
6 = Floraison			
61	F	DEBUT FLORAISON Environ 10 % des fleurs sont ouvertes.	
64-65	F2	PLEINE FLORAISON Au moins 50 % des fleurs sont ouvertes. Les premiers pétales tombent.	
67	G	FLORAISON DECLINANTE La plupart des pétales sont tombés.	
68 - 69	H	FIN DE FLORAISON Tous les pétales sont tombés.	

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Suivi des projections de spores

En l'absence de pluies significatives depuis la semaine dernière, seules quelques spores ont été projetées et captées sur les deux secteurs suivis.

	Lieux	20/04	21/04	Cumul spores projetées
Nombre de spores piégées par les capteurs* situés à :	ORGNAC / VEZERE (COOPLIM)	17	0	17
	ST YRIEIX LA PERCHE (INVENIO)	33	1	34

*La différence de quantité de spores captées entre les deux sites s'explique par un inoculum tavelure plus ou moins important dans le lit de feuilles.

Modélisation

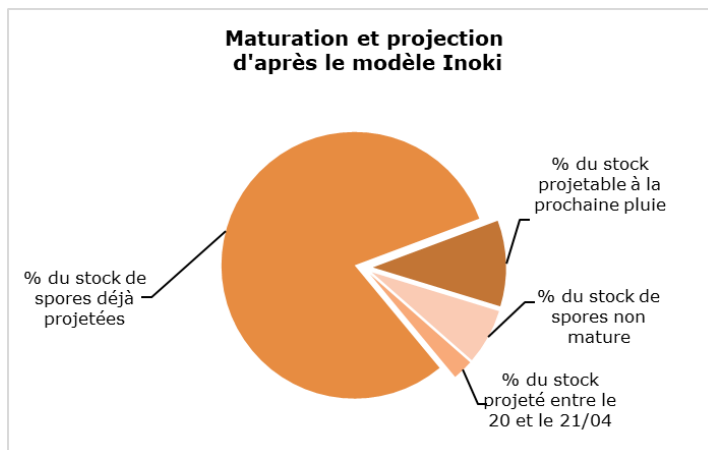
Le modèle annonce que selon les secteurs, **75 à 95 % du stock annuel de spores a été projeté à ce jour.**

Sur les secteurs de Dun le Palestel (23), Lanxade (24) et Creysse (46), les faibles pluies enregistrées entre le 20 et le 21/04 ont pu entraîner quelques projections de spores (4 à 6 %). Néanmoins, selon le modèle, les conditions n'étaient pas favorables à une contamination pour les trois secteurs puisque le risque est considéré comme nul.

Observations du réseau

Aucune tache de tavelure n'a encore été observée dans les vergers.

Le modèle de simulation indique que, suite aux contaminations qu'il y aurait pu avoir entre le 10 et le 12/04, les premières taches devraient être visibles à partir du 24/04.



Evaluation du risque

Bien que le stock de spores ait été déjà projeté en grande partie, la maturation des périthèces continue et l'absence de pluie durant plusieurs jours consécutifs augmente le stock de spores projetables. **De ce fait, les pluies annoncées pour la fin du week-end et le début de la semaine prochaine peuvent provoquer la projection de 1 à 18 % du stock de spores selon les secteurs.** Par conséquent, **le risque de contamination sera élevé si les conditions d'humectation et de températures sont réunies** (voir le tableau ci-dessous).

La période de pousse (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à la tavelure. Par conséquent, **tout risque de contamination sera à prendre en considération.**

Suivez régulièrement l'évolution des prévisions climatiques.

Réalisez des observations au verger afin de déceler toute apparition de taches de tavelure.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18 h	17 h	14 h	13 h	12 h	11 h	9 h	8 h

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité est en cours. De plus, les températures actuelles et prévues pour les prochains jours sont favorables aux infections, notamment dans les zones ayant déjà eu des foyers de feu bactérien les années précédentes.

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Mesures prophylactiques

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Éléments de biologie

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Observations du réseau

Les premières pousses atteintes par l'oïdium ont été observées dans certains vergers.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours et il est élevé avec la douceur actuelle des températures et les pluies annoncées à partir de cette fin de semaine.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2020 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

- **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides de la floraison jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles doit donc s'effectuer en tenant compte des prévisions météorologiques, de la sensibilité variétale et de l'évolution de la végétation.

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Observations du réseau

Dans de nombreuses parcelles, on observe une **importante remontée des populations** de pucerons : adultes et larves sont présents et entraînent de multiples enroulements de feuilles.



Feuille enroulée due aux pucerons verts
(Crédit photos : E. Vignaud - FREDON NA)

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- La présence de puceron cendré est observée dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

Evaluation du risque

Période à **risque élevé en cours pour l'ensemble des secteurs**. Il est important de maintenir une surveillance régulière pour déceler les foyers en formation.

B

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

• Chenilles défoliatrices – Tordeuses



Tordeuse sur feuille de poirier
(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Observations du réseau

Quelques chenilles et leurs dégâts ont été observés sur les feuilles dans certaines parcelles.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenreuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.

Seuil indicatif de risque atteint dès que 5 % des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

L'activité des larves est toujours en cours.

• Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)

Observations du réseau

La reprise d'activité (production de laine cireuse blanche) de ce ravageur débute dans les vergers ayant des antécédents de pression importante. Les pucerons lanigères vont migrer sur les jeunes pousses.

Seuil indicatif de risque :

10 % de rameaux occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali*.



Foyer de pucerons lanigères
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Le risque est encore faible pour le moment, mais avec les températures actuelles et à venir, la réactivation des foyers devrait s'amplifier.

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

La mise en place du réseau de piégeage est en cours sur différents secteurs et il permettra de quadriller le bassin de production et d'y détecter le vol du papillon.

Dans le Lot-et-Garonne, une première capture a été enregistrée la semaine dernière. L'émergence débute donc dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine et devrait débuter prochainement dans les secteurs précoces de la zone Limousin.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. La période à risque débutera lors de leur reprise d'activité (émergence – accouplement – ponte) et lorsque les jeunes fruits apparaîtront.



Méthodes alternatives

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent**, avant la fin avril, afin d'être opérationnels dès le tout début du vol.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » paru le 01/04/21 via ce lien : [https://draaf.nouvelle-](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

[aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion sexuelle Arbo 2021_cle859346-3.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

La mise en place du réseau de piégeage est en cours sur différents secteurs et il permettra de quadriller le bassin de production et d'y détecter le vol du papillon.

Le vol a débuté dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine et devrait commencer prochainement dans les secteurs précoces de la zone Limousin.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Le risque débutera avec la reprise d'activité de la tordeuse orientale (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.



Méthodes alternatives

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » paru le 01/04/21 via ce lien : [https://draaf.nouvelle-](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

[aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion sexuelle Arbo 2021_cle859346-3.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210401_BSV_NA_Confusion_sexuelle_Arbo_2021_cle859346-3.pdf)

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Des jeunes formes mobiles d'acariens ont pu être observées dans certains vergers.

En secteurs tardifs, il est encore possible de réaliser des observations sur bois et bourgeons avant l'apparition des formes mobiles. Ensuite, il sera plus difficile d'apprécier l'évolution des populations car on abordera la période de « dilution » des populations dans la masse de végétation en forte augmentation.

Seuil indicatif de risque atteint si :

- 40 % des bourgeons sont porteurs de plus de 10 œufs viables d'acariens rouges ;
- 50 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.

Evaluation du risque

L'éclosion des œufs d'hiver est presque terminée et le développement des acariens est en cours. La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits). Toutefois, le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population.



Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Punaises phytophages

Observations du réseau

Quelques punaises ont encore été observées dans les vergers du réseau.

Des pièges vont être mis en place afin de détecter l'arrivée de la punaise diabolique *Halyomorpha halys*.



Coreus marginatus et *Rhaphigaster nebulosa*

(Crédit photos : E. Vignaud - FREDON NA)

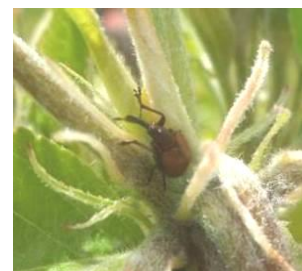
Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Il apparaîtra lorsque les jeunes fruits apparaîtront.

• Rynchite rouge du pommier (*Tatianaerhynchites aequatus*)

Éléments de biologie

Ce charançon de petite taille (2,5 à 4,5 mm de long), brun-rougeâtre à bronze pourpre, hiverne à l'état adulte sous les écorces et divers abris. **Il devient actif au début du printemps et s'alimente en mordant les bourgeons, les pousses, les fleurs et surtout les jeunes fruits. Les femelles pondent leurs œufs dans les fruits** au fond d'une logette qu'elles creusent grâce à leur rostre, puis elles rongent partiellement le pédoncule, ce qui réduit la circulation de la sève. La croissance des larves dure environ 3 semaines dans le fruit qui tombe prématurément et en automne. Elles quittent le fruit et se nymphosent dans le sol. Il y a une seule génération par an.



Rynchite rouge

(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque sera atteinte lorsque les pommiers auront atteint le stade I (nouaison). En effet, les adultes causent des piqûres de nutrition sur les jeunes fruits, provoquant ainsi leur chute ou leur déformation.

• Auxiliaires



Observations du réseau

Très peu d'auxiliaires sont observés pour le moment dans les vergers, mais des œufs de syrphes ont été vus près d'un foyer de pucerons verts dans une parcelle de référence.




Œufs de syrphes près de pucerons verts

(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Poirier

• Stade phénologique

La floraison prend fin en secteurs tardifs (stade H) pour laisser place au début du développement des fruits (stade I), fruits qui se développent doucement en secteurs précoces (stade J).

Code BBCH	Stade	Description	Photo
6 = Floraison			
68 - 69	H	FIN FLORAISON Tous les pétales sont tombés.	
7 = Développement des fruits			
71	I	NOUAISON Diamètre des fruits jusqu'à 10 mm, chute physiologique des jeunes fruits.	
72	J	TAILLE NOISETTE Diamètre des fruits jusqu'à 20 mm.	

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

Des larves âgées sont encore présentes en secteurs tardifs, mais ce sont **les adultes de seconde génération et leurs pontes** que l'on observe dans les vergers précoces suivis.

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons....

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.

Evaluation du risque

Les pontes de la 2^{ème} génération sont en cours. La gestion de ce ravageur pourra s'envisager sur les jeunes larves de la 2^{ème} génération.



Ponte de 2^{ème} génération
(Crédit Photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Mesures prophylactiques

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative. Il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices), nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.



Méthodes alternatives

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. En effet, cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle sont aussi disponibles et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)**

Observations du réseau

Dans les parcelles suivies, très peu de foyers ont été observés.

Evaluation du risque

Période à **risque en cours pour l'ensemble des secteurs**.

Seuil indicatif de risque : le seuil de nuisibilité est atteint dès lors que ce puceron est présent.



Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Feu bactérien**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Feu bactérien » dans le chapitre « Pommier ».

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Corrèze et de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, l'exploitation de l'EPLEFPA de Saint-Yrieix-La-Perche, l'exploitation du LEGTPA de Voutezac et les producteurs du Réseau DEPHY Pommes du Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".